

Sur les hauts de Vevey, des ingénieurs et des architectes ont décidé de marier le bois et le béton selon une conception résolument nouvelle.

Les nouveaux chalets locatifs des Alpes vaudoises ou d'ailleurs sont réalisés le plus souvent entièrement en béton que l'on revêt ensuite de bois à l'intérieur et à l'extérieur pour leur donner une allure de chalet alpestre. A «Gilamont-Village», c'est tout le contraire: seules les fondations qui abritent le parking, les trois noyaux (cages d'escalier et ascenseurs) sont construits en béton armé. Pour tout le reste, c'est le bois qui sert de structure porteuse, combiné avec le béton non armé qui reprend les efforts de compression (dalles d'étage), améliore aussi l'isolation phonique et prévient la progression du feu (cloisons entre modules).

Deux architectes et un ingénieur ainsi que les professionnels gravitant autour du professeur Julius Natterer, titulaire de la chaire de construction en bois de l'EPFL (Boisconsult), ont imaginé cette conception inédite.



Immeubles d'habitation à Vevey



Maître de l'ouvrage:
Coopérative de Gilamont-Village.

Architectes:
Gilles Bellmann
et Michel Pedrolini.

Ingénieurs:
Boisconsult, Julius Natterer SA,
Daniel Willi.

Les appartements sont conçus comme des villas. L'architecte s'est efforcé de loger un nombre maximal de duplex, de créer des espaces semi-privés près de la porte d'entrée dans la grande véranda du nord-est du bâtiment, ou avec les petits jardins situés au sud-ouest. Les soixante appartements construits obéissent à quarante modèles différents.

La grande souplesse d'utilisation des volumes voulue pour permettre la diminution d'un appartement au profit d'un autre a joué un rôle dans le choix de la technique bois-béton. La volonté de mettre en valeur les énergies renouvelables a conduit à utiliser massivement le bois pour la structure du bâtiment. Il a fallu malheureusement abandonner la solution du chauffage au bois en raison du coût de l'investissement.

Dans le même souci d'utiliser les énergies douces, il faut inscrire la protection contre les courants froids et le bruit par la double peau, longue véranda qui protège tout le bâtiment, ainsi que la couverture de trois des neuf toits par des absorbeurs solaires, qui fournissent une part importante de l'énergie nécessaire à la production de l'eau chaude.